

MENTION

DROIT DES AFFAIRES

PARCOURS

DROIT DES AFFAIRES

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS

Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



Situation professionnelle au 1er décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI

-Avocat au barreau de Paris

-Consultant

-Consultant en transformation digitale

-Contrôleur des douanes (branche surveillance)

-Coordinateur pédagogique de la formation continue

-Customer Success Manager (Responsable relation clients)

-Doctorant

-Juriste

-Juriste d'entreprise

— SATISFACTION

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 11

100%



■ Tout à fait

■ Plutôt oui

■ Plutôt non

■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 12

58%



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.)

■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.)

■ 33%
Oui ou Plutôt oui (seulement N.)

■ 8%
Non ou Plutôt non (D. et N.)

— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 9

Suite à un stage 33 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 22 %

Cabinets de recrutement/chasseur de tête 11 %

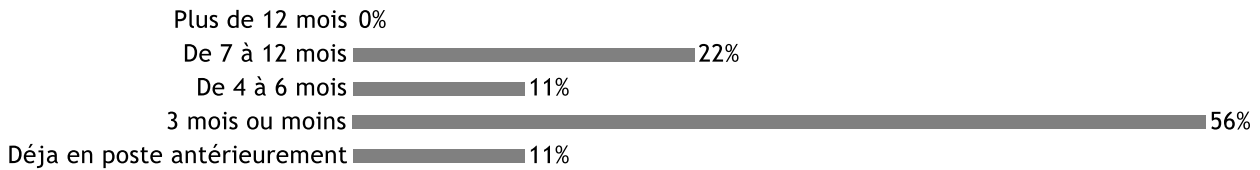
Candidature spontanée 11 %

Concours de la fonction publique 11 %

Offre diffusée par votre université ou associations d'anciens élèves 11 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

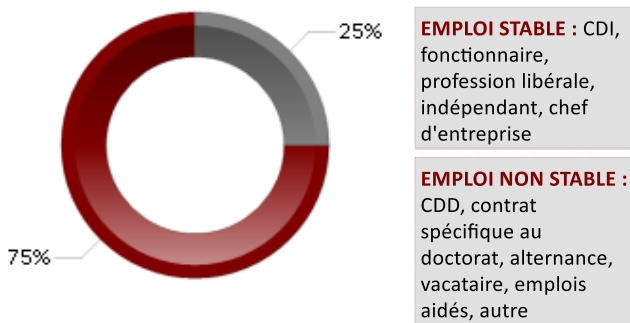
Nombre de réponse(s) : 9



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 12



■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

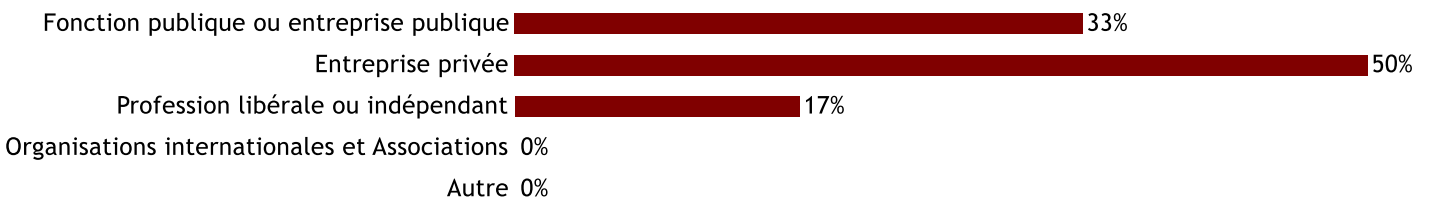
Nombre de réponse(s) : 11



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

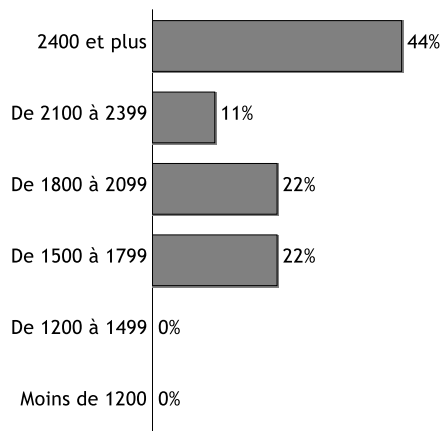
Employeur

Nombre de réponse(s) : 12



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 9



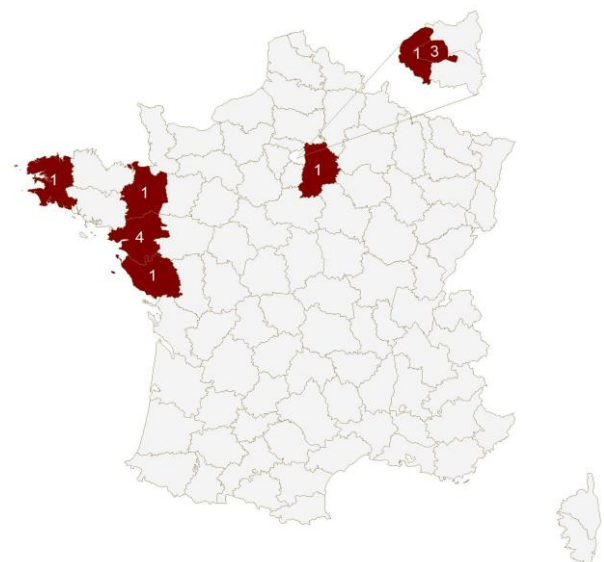
Salaire médian : 2225 euros

Salaire moyen : 2894 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 12



Emplois à l'étranger : 0